



L'ORGANISATION D'UNE RÉGATE DE VOILE RADIOCOMMANDÉE

SOMMAIRE

1. Préambule	2
2. Inscrire une Régate FFV	2
2.1. Choisir une date	2
2.2. Inscrire une régata au calendrier FFV	2
3. L'arbitrage	3
4. Documents Officiels	3
4.1. Rédaction de l'avis de course	3
4.2. Diffusion de l'avis de Course	3
4.3. Instructions de course	3
5. L'organisation de votre régata	4
5.1. Généralités	4
5.2. Aspects techniques de la régata	4
5.3. Aspects de l'organisation autour de la régata	7
5.4. Chronologie type	8

1. Préambule

Vous appartenez à un club nautique, vous souhaitez organiser une régates de voile radiocommandée sous l'égide de la FFVoile pour dynamiser votre club mais vous ne savez pas comment vous y prendre, tant du côté FFV que de l'organisation ? Vous êtes perdu ?

Ne vous inquiétez pas. Le présent document (initié par l'association française de la classe IOM) vous aidera, étape par étape, à organiser une régates, de l'inscription au calendrier jusqu'à la transmission des résultats à la FFVoile, sans oublier, entre autres, la logistique, la préparation des documents de course ou la gestion du corps arbitral.

Ce document est un guide qu'il convient de suivre en l'adaptant aux circonstances. Par exemple, le nombre de bénévoles évolue en fonction du niveau de la manifestation.

2. Inscription d'une régates au calendrier FFVoile

Ça y est ! Vous vous êtes décidé à organiser une régates et vous avez réussi à motiver des bénévoles de votre club pour vous épauler à l'organisation. Vous avez fait le plus dur. Passons à la première étape.

2.1. Choisir une date

L'élaboration du calendrier national prévisionnel s'effectue tous les ans vers les mois d'août/septembre de l'année N pour l'année N+1.

Il n'est pas facile d'arrêter une date. La première étape consiste à trouver une date libre dans le calendrier des manifestations de votre club.

Pour une régates importante (grade 4 et supérieur), il vous faudra tenir compte des événements qui pourraient avoir lieu dans votre ville et les alentours. Il est également nécessaire de définir le niveau de l'épreuve, qui déterminera le niveau d'exigence pour son organisation (équipe arbitrale et bénévoles notamment).

Les différents niveaux sont décrits dans le règlement sportif de la FFVoile. Pour une première régates, il est recommandé d'organiser une régates de grade 5 au niveau de la ligue.

Pour avoir la meilleure visibilité possible, il est fortement conseillé de contacter les clubs dont les coureurs sont susceptibles de venir à votre régates (clubs VRC de votre ligue, les clubs VRC des ligues environnantes, vos connaissances de la VRC, votre correspondant de l'association de classe pour votre ligue, votre délégué de ligue).

Il conviendra ensuite d'adresser votre projet de calendrier au responsable VRC de votre ligue qui le communiquera au responsable national du calendrier qui compilera toutes les propositions qui seront regroupées dans un tableau récapitulatif prévisionnel national.

2.2. Inscrire une régates au calendrier FFV

Une fois le calendrier prévisionnel validé au niveau national, les responsables du calendrier de votre ligue (club, ligue en fonction du niveau des épreuves) procéderont à leur enregistrement définitif auprès de la FFVoile. Cette transmission s'effectue au 4e trimestre.

3. L'arbitrage

Toute régate nécessite une équipe arbitrale adaptée au niveau de l'épreuve considérée. Le règlement sportif de la FFVoile définit le nombre et la qualification des arbitres en fonction du grade de la régate.

Compte tenu des frais associés aux arbitres (déplacement, hébergement, restauration), il est préférable de privilégier les arbitres de la ligue ou du club. Le président de la commission régionale d'arbitrage (CRA) de votre ligue établit chaque année une liste des arbitres en activité. N'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs disponibilités.

La désignation des arbitres incombe à la FFVoile, sur avis du club organisateur et de la CRA.

4. Documents Officiels

Deux documents fondamentaux doivent être publiés pour la régate. Il s'agit

- De l'avis de course, document « contractuel » entre l'organisateur et les coureurs,
- Des instructions de course, document qui définit les modalités de la conduite des courses.

4.1. Avis de course (AdC)

Il s'agit du document permettant d'annoncer l'épreuve et donnant les informations nécessaires (club organisateur, lieu, date, horaires, montant du droit d'inscription, système de course utilisé...). Il peut comprendre, si nécessaire, les modalités de participation (sélection éventuellement pour les grosses épreuves).

Le livre des règles de course à la voile (RCV) fournit un guide pour la rédaction de l'avis de course. De plus, la commission centrale d'arbitrage (CCA) a élaboré des modèles pour chaque support, y compris pour la VRC. Il suffit de le renseigner, pas à pas :

La rédaction de l'avis de course incombe au club organisateur mais il ne faut surtout pas hésiter à se faire aider par le président du comité de course (s'il est désigné), un club organisateur voisin, le délégué VRC de ligue, le correspondant de l'association, des coureurs expérimentés... Pour les grosses épreuves, il est validé par la CCA et avalisé par l'association de classe.

Ce document doit se préparer environ un mois et demi avant la date de la régate et être diffusé largement (association de classe, forum, ligue, CRA, mailing aux pratiquants). Ce délai peut être avancé en fonction du niveau de l'épreuve. Pour un championnat de France, il convient de le diffuser trois mois à l'avance au moins.

4.2. Instructions de Course

Les Instructions de course (IC) définissent les règles de la régate (système de course (HMS), classement, règles de courses et modifications éventuelles à ces dernières, définition des parcours, description des bouées, des différentes zones, jauge...). La CCA a également préparé des instructions de course générique. Un guide pour la rédaction des IC se trouve annexé au RCV.

Consultez votre président du comité de course, ainsi que votre président du jury, qui vous fourniront ce modèle de document, vous aideront à la rédaction et devront le valider avant toute diffusion.

L'autorité chargée de la validation des IC varie selon le niveau de l'épreuve. Pour une régate de grade 5, il s'agira du président du comité de course. Pour un championnat de France, les IC seront avalisées par les classes nationales VRC et approuvées par la CCA.

Ce document est à rédiger un mois avant la date de la régate, voire un peu plus tôt pour une grosse épreuve. Idéalement, les IC validées doivent être mises à disposition des compétiteurs avant l'épreuve, pendant l'épreuve et affichées. En présence d'étrangers (sauf pour une régate internationale), il n'est pas obligatoire de disposer d'une version traduite en anglais. En revanche, il sera nécessaire de joindre en annexe les prescriptions nationales qui s'appliquent.

5. L'organisation de votre régata

5.1. Généralités

- Une régata est réussie quand tous les participants vous félicitent et vous disent qu'ils reviendront la prochaine fois.
- Les coureurs VRC sont essentiellement des adultes, pour qui la convivialité est importante, tout autant que la rigueur et le professionnalisme de l'organisation (du club et de l'équipe arbitrale).
- Bien communiquer dans l'avis de course (et les autres moyens de communication – Forum, site internet) sur ce que le club a préparé pour rendre la manifestation attractive (déjeuners, dîner coureurs éventuellement).

5.2. Aspects techniques de la régata

Ci-dessous, une liste de ce dont vous avez besoin pour votre régata :

Documents

- Avis de course. Voir paragraphe 4.1.
- Instructions de course. Voir paragraphe 4.2. Elles devront être mises à la disposition des coureurs (mel, remises en main propres) et affichées.
- Feuilles d'inscription. Ce document, disponible sur le site de la FFV, ou auprès de votre président de course est à imprimer en plusieurs exemplaires. Ce document permet de récupérer toutes les informations d'un coureur pour les entrer dans le logiciel FREG (N° voile, licence, Club, fréquences, etc. ...). Cette feuille est à remplir lors de l'inscription des coureurs. L'inscription en ligne se développe et est à préconiser car elle permet un transfert aisé des données. Le site « Hello Asso » est l'une des solutions possibles. Simple d'emploi, il est déjà utilisé avec succès par plusieurs clubs.
- Feuilles de réclamation. Ce document, disponible sur le site de la FFV ou auprès de votre président du jury, est à imprimer en plusieurs exemplaires. Ce document sera rempli par les coureurs ayant émis un protest lors d'une course et qui n'a pas été résolu. Ces feuilles doivent être disponibles dans la zone de course.
- Autre documents jury. Feuille d'heure limite de dépôt de réclamation, de convocation aux instructions, de communication des décisions du jury, HMS en vigueur, SYRNIN.
- Feuilles de marque Type VRC. Ce document, disponible sur le site de la FFVoile ou auprès de votre président de course, est à imprimer en plusieurs exemplaires. Ce document permet d'enregistrer tout ce qui se passe lors du déroulement d'une flotte/course.

Equipements à terre

- Un tableau pour le comité de course. Sur ce tableau, le président du comité de course y affichera les documents nécessaires au bon déroulement de la régata (AdC, IC, liste des coureurs avec les numéros de voiles, les répartitions des flottes, les classements).
- Un tableau pour le jury. Y seront affichées, les heures limites de réclamation, les convocations aux instructions, les décisions, etc...).
- Un tableau de parcours. Le comité de course y représentera le parcours choisi. Il sera placé à proximité de la zone de course et sera visible par les concurrents pour qu'ils puissent s'y référer.

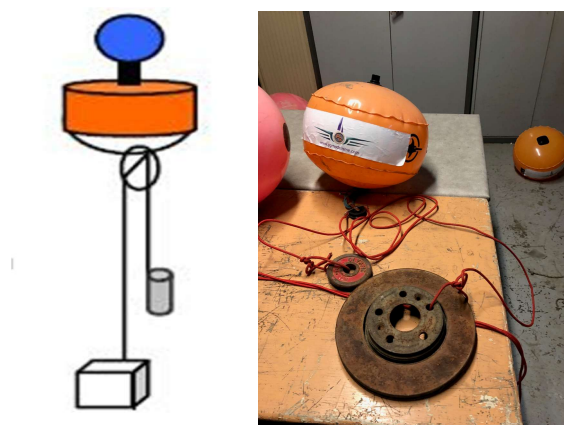
comité de course possède des bandes sonores/fichiers départ. Si ce n'est pas le cas, les Classes VRC dispose d'un tutoriel permettant d'en réaliser.

- Dossards coureurs. Pour les grosses épreuves, il est d'usage de doter chaque coureur d'un dossard reprenant son nom, son numéro de voile. Ces dossards sont facilement réalisables en plastifiant une feuille A4 imprimée avec les éléments de chaque coureur. On utilise de l'élastique de mercerie pour constituer les bretelles. La Classe 1 mètre peut prêter des dossards pour y insérer les feuilles imprimées pour chaque coureur.



Equipements nautiques

- Embarcation(s). L'embarcation sert au mouillage des parcours et à assurer les interventions sur l'eau en cas d'incident ou de panne. Un bénévole habilité à utiliser cette embarcation sera nécessaire. Pour les grosses épreuves, deux embarcations (une pour le parcours et l'autre pour la sécurité) seront souhaitables. On peut également prévoir une embarcation distincte pour les photographes/presse, avec barreur, le cas échéant.
- Bouées. Les bouées doivent être visibles, de taille raisonnable (ne pas masquer les voiliers) et pouvoir tourner pour distinguer les contacts de marque. Deux types de bouées sont couramment utilisés : des bouées de signalisation de plongeurs et des ballons sauteurs pour enfants. Le mouillage doit comprendre un corps mort (des disques de frein de véhicule conviennent parfaitement) et un contrepoids permettant de maintenir l'ensemble sous tension. L'orin passant dans une poulie accrochée sous la bouée. Voir dessin joint.





- Système de communication. Indispensable pour assurer la liaison entre les embarcations (mouillage) et le comité de course. Les moyens les plus utilisés sont la VHF Marine ou des talkies walkies (portée minimale 5 km).

5.3. Aspects organisationnels

Il vous faudra trouver des bénévoles. Le nombre varie suivant l'ampleur de la régate.

- L'accueil des coureurs (préparation du club house (café, toilette), hangar, prises de courant).
- L'inscription des coureurs (enregistrement, frais d'inscription et repas éventuels).
- Mouillage du parcours (idéalement 2 personnes sur l'embarcation avec un talkie-walkie pour être en communication permanente avec le président du comité de course).
- La sécurité sur l'eau (peut être cumulé avec le mouillage du parcours pour les petites épreuves).
- Secrétariat du comité de course. Il est chargé de transmettre au président du comité de course la liste des coureurs de la prochaine flotte/manche. Il transmet au responsable informatique le résultat de la dernière flotte/manche courue.
- Chargé de l'informatique. Il utilisera le logiciel FREG. Ce logiciel est disponible sur le site FFVoile (ainsi que les éventuelles mises à jour) Il est fortement conseillé d'effectuer en parallèle un classement papier secours en cas de panne de l'informatique. Il assurera également la transmission des résultats de l'épreuve à la FFVoile.
- Préparation du site.
 - Installation des différents tableaux d'affichage (officiel, jury, parcours, flotte).
 - Balisage des zones réservées aux coureurs/officiels et au public.
 - Zone d'observation. Elle regroupe les compétiteurs et les juges. Idéalement, elle est légèrement surélevée pour donner une bonne vue du plan d'eau. Elle doit être adaptée à la configuration du site. Dans certains cas, il peut être judicieux de marcher le long du parcours. Dans d'autres, si cela n'est pas possible, un podium est une bonne solution (même lieu et surélévation).
 - Tentes (demander au service Manifestation de la mairie), pour les repas si pas de restaurant au club, à proximité immédiate de la zone de course et pour abriter les coureurs et les voiliers qui ne naviguent pas.
 - Parking pour voitures.

5.4. Chronologie type

La journée se décompose de la façon suivante :

- L'accueil des coureurs.
- Le café d'accueil (bienvenu lors des périodes froides de l'année).
- Inscription des coureurs.
- Mise en œuvre de la sécurité (avec carburant et brassières).
- Mouillage des bouées.
- Installation des panneaux d'affichage.
- Briefings concurrents.
- Lancement des manches, circulation des feuilles de marque et résultats.
- Saisie des résultats.
- Repas du midi (moment de convivialité très apprécié – cependant, pour les grosses épreuves, il n'y a pas d'arrêt pour déjeuner)
- Reprise des manches le cas échéant, circulation des feuilles de marque et résultats.
- Saisie des résultats.
- Fin de la régate.
- Remise des prix et pot de départ.
- Rangement des bouées et de la sécurité.
- Rangement de la sono.
- Transmission des résultats à la FFV via FREG.
- Archiver les documents de la régate.